

AIP - Pratique professionnelle - Stage

SOB3009 - NRHN

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 14		VOLUMEHoraire 348 h	
PRÉREQUIS SOB2009 - NRHN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Mélanie DEOM	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Cécile DECALLAIS Mélanie DEOM Christine MATHY

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Comprendre le fonctionnement global de l'organisation et le contexte dans lequel elle évolue
- Gérer des situations en administration du personnel soit « interpréter, produire et appliquer dans les délais et selon les formes exigées toutes les opérations et tous les documents prévus dans la législation ; informer sur la législation relative à l'administration du personnel et répondre aux questions qui s'y rapportent ; gérer les rémunérations en fonction des possibilités de l'organisation et de la légalité »
- Gérer les compétences de l'organisation soit « procurer les effectifs nécessaires et compétents en fonction du développement de l'organisation et de la légalité »
- Gérer le bien-être des travailleurs soit « promouvoir des conditions de travail stimulantes, un climat social de qualité et le respect des partenaires sociaux »
- Gérer des projets soit « concevoir, conduire et évaluer des projets ou des études RH »
- Intégrer dans les actions RH les aspects financiers et les indicateurs de gestion
- Intégrer dans ses réflexions et actions des dimensions éthiques y compris la responsabilité sociale de l'organisation
- Etablir une relation et une communication professionnelle au niveau collectif et/ou individuel avec les parties prenantes internes et externes de l'organisation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Acquis d'apprentissage spécifiques communs à cette UE

Au terme de l'UE, l'étudiant-e sera capable de répondre aux objectifs professionnels de l'année terminale et de mettre en œuvre les ressources nécessaires pour réaliser son projet personnel.

Stage supervisé

Au terme de l'AA, l'étudiant-e sera capable de :

- Gérer des situations dans différents domaines d'application RH tels que l'organisation du travail, la gestion des effectifs, les relations sociales, les rémunérations, la gestion des compétences, la prévention, protection et bien-être au travail, l'information et la communication (voir annexe : domaines d'application RH).
- Gérer des situations en administration du personnel.
- Développer des aptitudes professionnelles visant :
 - la qualité de la réalisation des activités confiées au stagiaire
 - la gestion des compétences personnelles
 - le travail en équipe et la collaboration
 - la gestion des connaissances
 - la gestion de la communication professionnelle
- Dégager un thème de recherche dans le cadre de son travail de fin d'études.

Séminaire d'intégration professionnelle

Au terme de l'AA, l'étudiant-e sera capable de :

- Définir un projet professionnel répondant aux objectifs de stage.
- Mener à bien une recherche lui permettant de réaliser son projet et produire toutes les actions professionnelles requises : démarches, documents et entretiens.
- Présenter un projet de stage écrit et argumenté pour motiver ses choix.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Gérer des situations professionnelles RH en stage et construire un projet personnel argumenté en mobilisant les ressources, les démarches et les documents requis.

CONTENU

Stage supervisé

Le stage répond aux exigences suivantes :

- Comporter des activités dans un service GRH au niveau soft RH : formation, recrutement et sélection du personnel, communication interne, évaluation, gestion des carrières, motivation du personnel et au niveau hard RH : administration du personnel.
- Être encadré par une personne exerçant une des fonctions ressources humaines.
- Permettre une étude GRH dans le cadre du TFE.
- Être en lien avec le projet personnel de l'étudiant.

Séminaire d'intégration professionnelle

- Objectifs de stage et conditions de réalisation
- Supervision des documents de recherche de stage
- Pré-stage pour évaluer la pertinence du choix du projet de stage, et évaluation
- Visite de stage

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN30091-STSP3 — Stage supervisé	Dossier de stage Balises étudiant et critères d'évaluation formative/certificative Documents internes (Moodle)
ARHN30092-SEIP3 — Séminaire d'intégration professionnelle	Dossier de stage Documents internes (Moodle) Outil support de recherche de stage et références Hénallux

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN30091-STSP3 — Stage supervisé	334 h	Français	Français
ARHN30092-SEIP3 — Séminaire d'intégration professionnelle	14 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN30091-STSP3 — Stage supervisé	Insertion professionnelle
ARHN30092-SEIP3 — Séminaire d'intégration professionnelle	Séminaire de présentation collective et suivi individuel

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux activités d'apprentissage (AA) qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN30091-STSP3 — Stage supervisé	Supervision — Février – Juin : Évaluation de stage — pondération : 100 % Supervision — Deuxième session : Non remédiable La cotation finale du stage est établie par le professeur responsable du stage sur base des informations fournies (au travers de la grille d'évaluation) par le Maître de stage et de l'auto-évaluation de l'étudiant. Le Maître de stage n'est en conséquence pas en charge de l'évaluation certificative du stage. Un échec dans l'UE « Activité d'intégration professionnelle - Stage » n'est jamais validé par le jury de délibération. L'UE « Activité d'intégration professionnelle - Stage » n'est pas remédiable en seconde session. Cette UE est non remédiable en seconde session.
ARHN30092-SEIP3 — Séminaire d'intégration professionnelle	Travaux — Février – Juin : Projet de stage — pondération : 100 % Travaux — Deuxième session : Projet de stage — pondération : 100 % (non remédiable) Cette UE est non remédiable en seconde session.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.